

FORMATION

CONSTRUIRE EN PAILLE

INTRODUCTION AUX PRINCIPES ET TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION EN PAILLE,
POUR UN BÂTI CONFORTABLE ET BAS-CARBONE

UNE SESSION DE FORMATION AU SECOND SEMESTRE 2024 :

• **6 DÉCEMBRE**

CONTEXTE

La paille est un matériau de construction frugal qui contribue notamment à la décarbonation du bâti, à la sobriété matérielle, à la performance énergétique et à la restauration d'un lien avec le monde agricole ou encore avec les habitants et usagers lorsque ceux-ci prennent part à la construction (chantier participatif). La construction en paille a acquis ces dernières années une maturité qui permet aux maîtres d'oeuvre de proposer ce type de systèmes constructifs dans un très grand nombre de cas de figure et typologies.

Développée dans de nombreuses régions, elle bénéficie de nombreux retours d'expériences, qui permettent à présent d'inclure de la paille sous différentes formes dans le bâti. Largement étudiée et mise à l'épreuve, il existe des solutions à la plupart des problèmes connus : bureau de contrôle, qualification des artisans, contrôle de la matière, cojonction avec d'autres éléments du bâti, gestion de l'espace...

Cette formation se base largement sur les Règles Professionnelles de construction en paille rédigées par le Réseau Français de Construction en Paille qui constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en oeuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

OBJECTIFS

- » Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- » Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- » Découvrir les principales techniques de construction en paille.
- » Se familiariser avec la filière.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Théorique
- La formation est articulée autour des Règles Professionnelles de construction en paille CP 2012.
- Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.



Formation présentielle:

EnvirobatBDM
32 rue de Crimée
13003 Marseille

en respect des mesures
d'hygiène et sécurité.

INTERVENANTS

Laurent Limousin, expert
et formateur certifié pro-
paille (Le Gabion).

Durée & horaires

Sur un jour : 7 heures en tout
(9h00-12h30 et 14h00-17h30).

Effectif

Entre 5 et 12 personnes.

Public

Professionnels du bâtiment, maîtres
d'ouvrages.

Pré-requis

- aucun -

Evaluation

- Participation active aux exercices
- Réalisation du questionnaire de connaissances final et correction.
- Il sera remis aux stagiaires une attestation de fin de formation.

Prix de la formation

400 euros* nets de taxe pour les
adhérents d'EnvirobatBDM

500 euros* nets de taxe pour les non-
adhérents d'EnvirobatBDM.

* Un tarif de groupe est possible à partir de trois
stagiaires appartenants à une même structure.

Informations : 04 95 043 044
www.envirobatbdm.eu

envirobatbdm

PROGRAMME

CONSTRUIRE EN PAILLE

Contexte et définitions

Le matériau botte de paille

Produire, commander, transporter, stocker des bottes de paille.

- Principales caractéristiques
- Qualifier le matériau avant sa mise en oeuvre : humidité, masse volumique, fiche de contrôle qualité

Gestion de la vapeur d'eau

Durabilité du bâtiment prévenir les pathologies

- Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air.
- Concevoir puis mettre en oeuvre les interfaces
- Concevoir les parois ouvertes à la diffusion de vapeur d'eau

Modes constructifs

- Envisager le système constructif selon les choix architecturaux :
- Les différents types de parois à ossature bois isolées en paille (verticales, inclinées, horizontales).
- Paille porteuse
- ITE
- Paille hachée

Enduits, bardages et autres revêtements

- Les différents parements d'un bâtiment en bottes de paille :
 - Les enduits.
 - Les bardages.
 - Autres revêtements : plaques, panneaux, lambris...

Conduite de projet

Conclusion

- Tour de table / Quizz d'autocontrôle

Info / Contact

Inscriptions : Romane BAKER

contact@envirobatbdm.eu

04 95 043 044

Organisation : Jérémie JOUBERT

jjoubert@envirobatbdm.eu

HANDICAP

Nos salles de formation sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toutes questions spécifiques, veuillez contacter notre référente handicap et accessibilité :

Romane BAKER

rbaker@envirobatbdm.eu

04 95 043 044

envirobatbdm

Informations : 04 95 043 044

EnvirobatBDM est organisme de formation enregistré sous le n° 93 13 13915 13 auprès du préfet de la Région Sud. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
Siret n° 480 512 201 00033

EnvirobatBDM est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

